

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles, le 02 Oct 2003  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

1

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jean STEENSELS  
Président du Conseil de coordination de  
l'enseignement de promotion sociale  
organisé par la Communauté française  
rue du Commerce 68A  
1040 BRUXELLES

Ref.: / Dossier pédagogique 3545

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
-----  
Section : CERAMIQUE  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR  
Code Référence : 610010S10E2

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
3545 S	CERAMIQUE	610010S10E2	ESI	
3545 U 1	CERAMIQUE : BASES DE MODELAGE	610011U11E1	ESIT	601
3545 U 2	CERAMIQUE : TECHNIQUES SPECIFIQUES DE CUISSON	610014U11E1	ESIT	601
3545 U 3	CERAMIQUE : BASES DE DECORATION ET EMAILAGE	610012U11E1	ESIT	601
3545 U 4	CERAMIQUE : MODELAGE ET DECORATION	610013U11E1	ESIT	601
3545 U 5	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : CERAMIQUE	610010U12E1	ESIQ	601

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

Julien Laermans

Nicole SCHETS  
Directrice

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mlle Biéva ou Mlle Cacheux (02/210.58.57)

*Signature*  
02/10/03

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

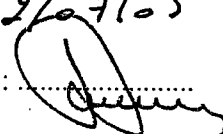
**DOCUMENT 8 ter**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

2/07/03  


Identité du responsable pour le réseau : (2) Jean STEENSELS Date et signature (2) : .....

**2. Intitulé de la section : (2)**

CERAMIQUE.....  
.....  
.....

CODE (3)	610010510E2
----------	-------------

**3. Finalités de la section :** Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

**4. Classement de la section :**

(1) Enseignement secondaire du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**5. Titre délivré à l'issue de la section :**

.....Certificat de céramique spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale  
.....  
.....

**6. Modalités de capitalisation :**

6.1. Organigramme de la section .

6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de ..1..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration

Code de la section : (3)

610010 S10E2

## 7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (5)	<u>Code des U.F.</u> (6)	<u>Code du domaine de formation</u> (4)	<u>Unités détermi- nantes</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Céramique : bases de modelage	ESIT	610011U11E1	601		80
Céramique : techniques spécifiques de cuisson	ESIT	610012U11E1	601		80
Céramique : bases de décoration et émaillage	ESIT	610012U11E1	601	X	80
Céramique : modelage et décoration	ESIT	610013U11E1	601		80
Epreuve intégrée de la section « Céramique »	ES/Q	610010U12E1	601		20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	340
B) nombre de périodes professeur (2)	340

## 8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

## 9. Tableau de concordance (à approuver par la Commission de concertation) :

Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

## 10. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 01 OCT. 2023

Signature :

A. COLLINET  
ADM. PEDAG.

# CERAMIQUE

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR

### 1. FINALITES DE LA SECTION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

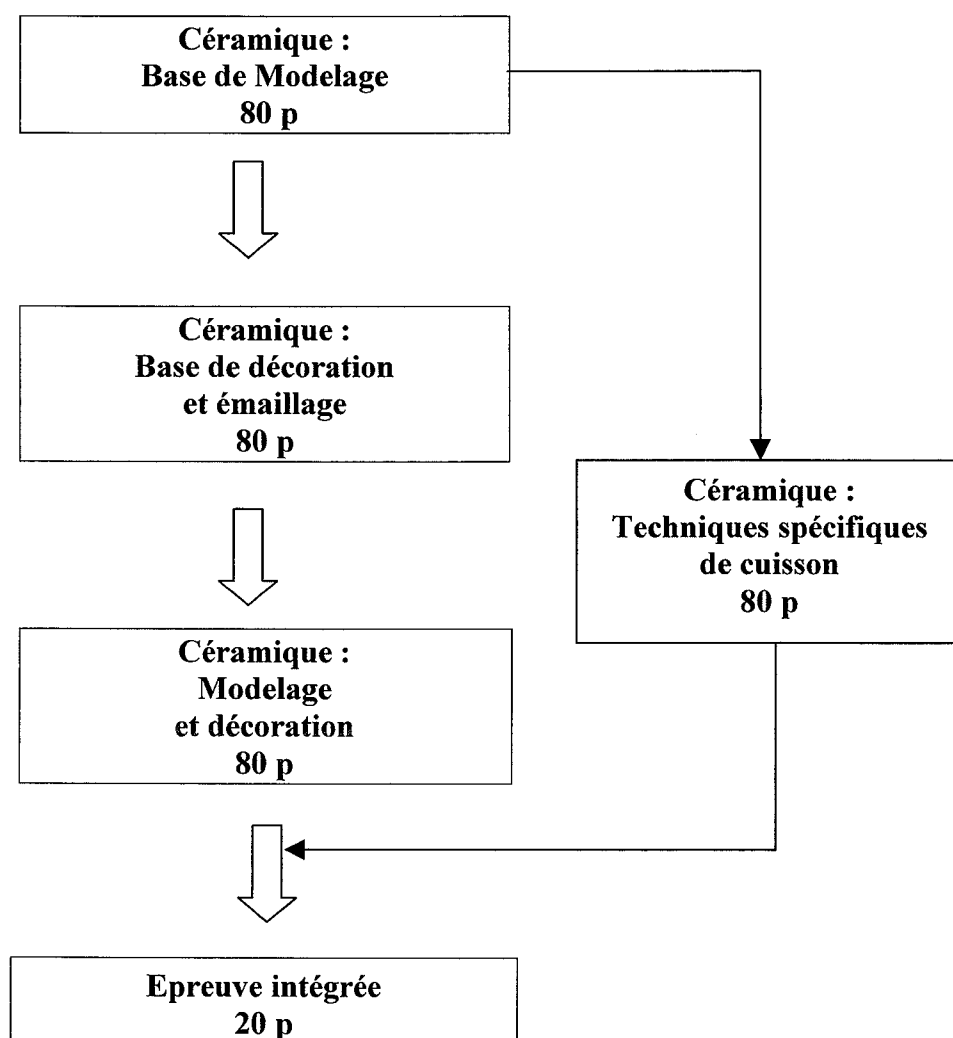
La section a pour objectif d'amener l'étudiant, en utilisant les techniques de la céramique, à :

- ◆ réaliser une pièce en respectant un projet-maquette ;
- ◆ respecter les contraintes techniques élémentaires de modelage ;
- ◆ valoriser les pièces modelées par la recherche d'une décoration adaptée ;
- ◆ valoriser les pièces par une technique de cuisson spécifique ;
- ◆ respecter les critères esthétiques d'harmonie ;
- ◆ créer de façon personnelle une œuvre en respectant les contraintes techniques ;
- ◆ acquérir une autonomie de travail.

**Section céramique**

**MODALITES DE CAPITALISATION**

**1) CERAMIQUE**



**2)** Le délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite des unités déterminantes et leur prise en compte pour la participation à l'Epreuve Intégrée est de 3 ans.

**TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION (1)  
X UNITES DE FORMATION (1)**

« CERAMIQUE »

Date d'approbation :

Date d'application obligatoire :

Date limite d'application :

Code de référence régime 1 provisoire	Code du domaine de formation	Institué régime 1 provisoire	Code de référence Régime 1 provisoire	Code du domaine de formation	Institué régime 1 provisoire
		Céramique	610010S10E1		Céramique
610011U11E1	601	Céramique : bases du modelage	610011U11E1	601	Céramique : bases du modelage
	601	Céramique : techniques spécifiques de cuisson			
610012U11E1	601	Céramique : bases de décoration et émailage	610012U11E1	601	Céramique : bases de décoration et émailage
610013U11E1	601	Céramique : modelage et décoration	610013U11E1	601	Céramique : modelage et décoration
610010U12E1	601	Epreuve intégrée de la section : « Céramique »	610010U12E1	601	Epreuve intégrée de la section : « Céramique »

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEENSELS Date et signature (2) : 

31-07-2000

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)  
Céramique : bases de modelage

CODE DE L'U.F. (3)	<u>610011U11E1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	--------------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
  - (1) qualification
  - (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Code de l'unité de formation : (3) <b>610011071E1</b>	Code du domaine de formation : (4) <b>601</b>
---	---

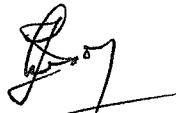
**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Céramique : technologie des bases de modelage	CT	B	8
Céramique : travaux pratique des bases de modelage	PP	L	72
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXX		
		Total des périodes	80

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] : *Aucune*

*le 29/08/2000* 

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



*20.09.2000*

Date : .....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98



Unité de formation :

**Céramique : bases de modelage**

**1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation a pour objectif d'amener l'étudiant à la maîtrise progressive de la terre et donc de :

- réaliser une pièce en respectant un projet-maquette
- respecter les contraintes techniques élémentaires de modelage
- respecter les critères essentiels d'équilibre et d'harmonie.

Unité de formation :

**Céramique : bases de modelage**

**2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

**2.1 Capacités**

L'étudiant sera capable de faire la preuve d'une motivation suffisante dans le domaine concerné sur base d'un entretien oral.

**2.2 Titres pouvant en tenir lieu**

Aucun

Unité de formation :

**Céramique : bases de modelage**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Céramique : bases de modelage**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

1) Technologie du modelage

- distinguer les différentes textures de la terre
- connaître les différentes températures de cuisson
- connaître les contraintes du séchage.

2) Travaux pratiques de modelage

*Réaliser une pièce modelée sur base d'un modèle présenté par l'enseignant et endadré par celui-ci :*

- préparer la terre pour la rendre homogène
- choisir la technique adaptée à la réalisation imposée :
  - ▶ modelage à la main ou « pitching »
  - ▶ colombin
  - ▶ plaque
  - ▶ estampage.

Unité de formation :

**Céramique : bases de modelage**

5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un modelage :
  - ▶ en respectant un sujet donné
  - ▶ en utilisant, au choix, une des techniques vues.
- d'expliquer les contraintes de la (les) technique(s) vue(s).

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'harmonie et de l'esthétique
- du niveau de finition

Unité de formation :

**Céramique : bases de modelage.**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la céramique.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

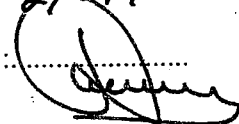
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jean STEENSELS Date et signature (2) : .....

2/07/03  


**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

.....Céramique : techniques spécifiques de cuisson

CODE DE L'U.F. (3)	610014011E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

## Céramique : techniques spécifiques de cuisson

Code de l'unité de formation: (3) <b>610014U11E1</b>	Code du domaine de formation : (4) <b>601</b>
--	---

**11. Horaire minimum de l'unité de formation:**

Horaire minimum:

<b>1. Dénomination du(des) cours</b> (2)	<b>Classement du(des) cours</b> (2) (5)	<b>Code U</b> (2) (6)	<b>Nombre de périodes</b> (2)
Céramique : techniques de cuisson	CT	B	10
Céramique : travaux pratiques de techniques de cuisson	PP	L	70
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXXXX		
		Total des périodes	80

**12. Réserve au Service d'inspection:**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique[annexe(s)] éventuelle(s):

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD  
En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date: **01 OCT. 2003**

Signature:

  
A. COLLINET  
ADM. PEDAG.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)



**Céramique : techniques spécifiques de cuisson**

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### **1.1. Finalités générales**

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant qui a déjà acquis les bases du modelage en céramique de:

- valoriser une pièce modelée par l'utilisation d'une technique de cuisson spécifique ;
- choisir la technique de cuisson adaptée à la nature et à la destination de la pièce ;
- respecter les contraintes techniques ;
- respecter les critères esthétiques .

**Céramique : techniques spécifiques de cuisson**

ANNEXE 2

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**Capacités**

L'étudiant devra prouver qu'il est capable de :

- réaliser un modelage en :
- respectant un sujet donné ;
- utilisant, au choix, une des techniques de modelage vues ;
- expliquer les contraintes de la (les) technique(s) vue(s).

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation «Céramique : Bases du modelage ».

**Céramique : techniques spécifiques de cuisson**

ANNEXE 3

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

- Aucune recommandation particulière.

**Céramique : techniques spécifiques de cuisson**

ANNEXE 4

**PROGRAMME DES COURS**

L'étudiant sera capable en :

**Technologie : techniques spécifiques de cuisson**

- distinguer les différents types de cuissons en fonction du résultat poursuivi ;
- distinguer les différents types de fours ;
- distinguer les caractéristiques essentielles de quelques techniques de cuisson spécifiques ( le raku, le four papier, l'enfumage).
- 

**Travaux pratiques**

*Au départ d'une pièce modelée,*

- choisir la technique de cuisson adaptée à la nature et à la destination de la pièce ;
- préparer le four et gérer la cuisson ;
- évaluer les résultats de la cuisson et apporter les correctifs éventuels.

**Céramique : techniques spécifiques de cuisson**

**ANNEXE 5**

**CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable, au départ d'une pièce modelée et dans le respect de critères définis :

- de choisir la technique de cuisson adaptée à la nature et à la destination de la pièce ;
- de réaliser la cuisson de la pièce ;
- d'évaluer le résultat esthétique obtenu ou de proposer des solutions adaptées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le respect des contraintes techniques ;
- le niveau d'autonomie atteint.

**Céramique : techniques spécifiques de cuisson**

**ANNEXE 6**

**CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la céramique.

3041-4

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

31-07-2000

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEENSELS Date et signature (2) 

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Céramique : bases de décoration et émaillage

CODE DE L'U.F. (3)	610012U11E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98



Code de l'unité de formation : (3) <b>610012U1E1</b>	Code du domaine de formation : (4) <b>601</b>
--	---

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Céramique : bases de décoration et émaillage	CT	B	8
Céramique : travaux pratiques des bases de décoration et émaillage	PP	L	72
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX		
		Total des périodes	80

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s)] éventuelle(s) :*Aucune**Le 29/08/2000**[Signature]*b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISoire - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*[Signature] 20.09.2000*

Date : .....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Unité de formation :

**Céramique : bases de décoration et émaillage**

**1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à amener l'étudiant, qui a déjà acquis les bases du modelage, à :

- valoriser les pièces modelées par la recherche d'une décoration adaptée
- respecter les critères esthétiques d'équilibre et d'harmonie.

Unité de formation :

**Céramique : bases de décoration et émaillage**

**2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

**2.1 Capacités**

L'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser un modelage :
  - ▶ en respectant un sujet donné
  - ▶ en utilisant, au choix, une des techniques vues.
- d'expliquer les contraintes de la (les) technique(s) vue(s).

**2.2 Titres pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation Céramique : bases de modelage.

Unité de formation :

**Céramique : bases de décoration et émaillage**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Céramique : bases de décoration et émaillage**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

1) Technologie de décoration

- Distinguer les différentes techniques :
- engobe
  - sgraffite
  - sous-émaux
  - émail
  - sur-émaux

2) Travaux pratiques de modelage

*Sur base d'un modelage déjà réalisé et encadré par le professeur :*

- appliquer chacune des techniques vues de décoration sur des modelages de petites dimensions
- choisir la technique adaptée à une réalisation choisie
- rapprocher les techniques de tournage

Unité de formation :

**Céramique : bases de décoration et émaillage**

**5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de compléter une pièce modelée par une technique de décoration adaptée
- d'expliquer les possibilités et contraintes de la technique utilisée

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'harmonie et de l'esthétique
- du niveau de finition
- de la cohérence entre la décoration choisie et l'objet.

Unité de formation :

**Céramique : bases de décoration et émaillage**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la céramique.

3042-6

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal

- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

31-07-2000

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEENSELS Date et signature (2) : 

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Céramique : modelage et décoration

CODE DE L'U.F. (3) <u>610 013 U11E1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) <u>601</u>
---	---

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

(1) Enseignement secondaire de :  
du degré :

- (1) transition
- (1) inférieur

- (1) qualification
- (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98



Code de l'unité de formation : (3) <b>610013U11E1</b>	Code du domaine de formation : (4) <b>601</b>
---	---

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

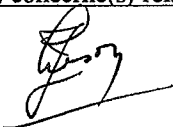
Horaire minimum :

<b>1. Dénomination du (des) cours</b> (2)	<b>Classement du(des) cours</b> (2) (5)	<b>Code U</b> (2) (6)	<b>Nombre de périodes</b> (2)
Céramique : technologie de modelage et décoration	CT	B	8
Céramique : travaux pratiques de modelage et décoration	PP	L	72
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXXX		
		Total des périodes	80

**12. Réserve au Service d'inspection :**

 a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s)] éventuelle(s) : *Aucune*

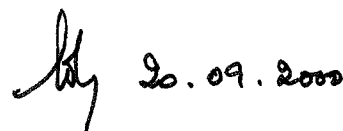
Le 29/08/2000



 b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



Date : .....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Unité de formation :

**Céramique : modelage et décoration**

**1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation a pour objectif d'amener l'étudiant, en utilisant les bases de modelage et de décoration, de :

- créer de façon personnelle une œuvre respectant les contraintes techniques
- acquérir une autonomie de travail.

Unité de formation :

**Céramique : modelage et décoration**

**2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

**2.1 Capacités**

L'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de compléter une pièce modelée par une technique de décoration adaptée
- d'expliquer les possibilités et contraintes de la technique utilisée.

**2.2 Titres pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation Céramique : bases de décoration.

Unité de formation :

**Céramique : modelage et décoration**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Céramique : modelage et décoration**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

1) Technologie de modelage et décoration

- distinguer différentes techniques particulières de décoration (au-delà de celles déjà étudiées)
- apprécier les possibilités et les contraintes de chacune de ces techniques.

2) Travaux pratiques de modelage et décoration

*Sur base d'une réalisation choisie en toute autonomie :*

- approfondir la pratique du tournage
- associer les techniques de modelage et de tournage
- choisir la technique de décoration adaptée
- acquérir une autonomie d'organisation pour l'ensemble de la réalisation.

Unité de formation :

**Céramique : modelage et de décoration**

5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable en respectant les critères généraux fixés, mais en toute autonomie :

- de créer une pièce modelée et décorée, de type décoratif ou utilitaire
- de préciser les avantages des techniques utilisées.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'harmonie et de l'esthétique de la finition technique
- du niveau de créativité
- du degré d'autonomie dans la réalisation et la conception.

Unité de formation :

**Céramique : modelage et décoration.**

6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la céramique.

30410

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

31-07-2000

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEENSEL Date et signature (2) : 

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Epreuve intégrée de la section : Céramique

CODE DE L'U.F. (3)	<u>610010U12E1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>601</u>
--------------------	--------------------	----------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

~~Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)~~

5. Classement de l'unité de formation :

sans objet (par l'annexe n° 2)

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98



Code de l'unité de formation : (3)	610010U12E1	Code du domaine de formation : (4)	601
------------------------------------	-------------	------------------------------------	-----

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

11.1. Etudiant : (2) 20 périodes

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes -par étudiant- -par groupe d'étudiants</u> (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section « Céramique » l'épreuve intégrée de la section « céramique »	PP CT	0 1	16 4
		Total des périodes	20

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] : Aucune

Le 29/08/2000

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....

Signature :

*[Signature]* 20.09.2000

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, C1, C1PP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

Unité de formation :

**Céramique : épreuve intégrée**

**1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mobiliser ses connaissances et compétences pour réaliser un projet de fin d'études, donc de :

- réaliser une œuvre personnelle, de type décoratif ou utilitaire, utilisant les techniques de la céramique ;
- utiliser une technique de décoration adaptée ;
- justifier les choix opérés ;
- tenir compte dans la réalisation de l'œuvre de critères d'harmonie.

Unité de formation :

**Céramique : épreuve intégrée**

**2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

**2.1 Capacités**

L'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de compléter une pièce modelée par une technique de décoration adaptée
- d'expliquer les possibilités et contraintes de la technique utilisée.

**2.2 Titres pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation Céramique : bases de décoration.

Unité de formation :

**Céramique : épreuve intégrée**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Céramique : épreuve intégrée**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

1) L'étudiant :

L'étudiant devra prouver ses compétences dans les domaines technique et professionnel et donc faire la preuve qu'il est capable :

- de réaliser une œuvre personnelle, de type décoratif ou utilitaire, associant plusieurs techniques propres à la céramique
- d'exposer les avantages et les limites des techniques utilisées
- de choisir et appliquer une méthode de décoration adaptée à la réalisation
- de gérer l'organisation du travail
- de travailler en autonomie.

2) Chargé de cours :

La mission du chargé de cours consistera à guider l'étudiant dans le choix du travail de fin d'études permettant d'illustrer les compétences décrites ci-dessus.

Il vérifiera régulièrement le bon déroulement du projet.

Il guidera l'étudiant dans sa démarche de créativité.

Unité de formation :

**Céramique : épreuve intégrée**

**5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant, au départ de la présentation d'une œuvre personnelle, de type utilitaire ou décoratif, devra prouver les compétences suivantes :

- justifier les raisons du choix des techniques utilisées ;
- identifier les avantages et les limites d'une des techniques ;
- justifier le choix d'une technique de décoration.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du niveau de créativité
- de la finition technique
- de l'harmonie et de l'esthétique
- du degré d'autonomie.

Unité de formation :

**Céramique : épreuve intégrée.**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la céramique.